



**ENSEIGNEMENT**

# La refonte de la formation des enseignants attise les offres du privé

La réduction drastique de la formation pratique dans le nouveau cursus donne de **NOUVELLES OPPORTUNITÉS** aux prestataires privés. Mais les universités s'organisent.

« GÉNÉRATION SACRIFIÉE ». C'est ainsi que Patrick Baranger, vice-président de la Conférence des directeurs d'instituts universitaires de formation des maîtres (CDIUFM) qualifie les enseignants débutants de la rentrée 2010. La réforme de la formation des enseignants (qui impose un niveau bac +5 pour passer le

concours), qui s'applique à la rentrée, supprime de fait l'année de stage en alternance après le concours et limite à des stages non obligatoires la formation pratique avant le concours. Or, les lauréats du concours 2010, année transitoire, dispensés de 2<sup>e</sup> année de master, vont arriver devant les élèves à temps plein en septembre sans formation pratique. Une plongée dans le grand bain. Certes, ils seront secondés par un professeur référent et formés un tiers de leur temps. Mais « l'organisation des formations diffère d'une académie à l'autre », constate Sébastien Sihr, secrétaire général du Snuipp-FSU.

## ■ « TROUSSE DE SURVIE »

Une carence dont s'est emparé Forprof, leader privé de la préparation aux concours, notamment pour les candidats non étudiants (à 70 % des femmes en activité). L'institut propose ainsi en août et aux prochaines vacances scolaires aux débutants de primaire des stages d'une semaine « de prise en main et de gestion de [leur] première classe ». Il s'agit d'offrir (pour 600 euros) une « trousse de survie pédagogique » avec des

modules spécifiques pour les zones d'éducation prioritaire, explique Patrick Foglia, le président de Forprof qui projette de faire du « coaching pédagogique » à la rentrée et de se tourner vers les professeurs du secondaire. Selon lui, « les universités sont mal équipées pour préparer aux nouveaux oraux très professionnalisants ».

La majorité des universités s'est pourtant évertuée à construire des masters intégrant des stages, parfois même obligatoires comme c'est le cas pour le master cohabilité par l'IUFM de Lorraine et les universités de Nancy et de Metz (12 à 16 semaines). Dans l'entourage de Luc Chatel, on assure réfléchir, en lien avec les académies et les universités, à l'instauration de véritables masters en alternance, avec 50 % de stages rémunérés et comptant dans la validation des acquis. De quoi freiner les ardeurs des organismes privés. Reste que « pour 100.000 candidats présents, les universités vont devoir créer 80.000 places de stage, ce qui va être quasiment impossible pour certaines académies », prévient Guy Barbier, secrétaire national du SE-Unsa. **CLARISSE JAY**

## QUEL AVENIR POUR LES IUFM ?

La réforme de la formation des enseignants aura-t-elle raison des 32 IUFM ? La menace est réelle puisqu'ils sont aujourd'hui intégrés aux universités et que ce sont elles qui délivrent les nouveaux masters. Il n'est d'ailleurs fait aucune allusion à eux dans les textes d'application. Pour autant, Patrick Baranger, vice-président de la CDIUFM, se veut optimiste. Selon lui, les « IUFM sont présents dans plus de 700 des nouveaux cursus » : ils portent souvent les nouveaux masters ou sont en charge des modules pédagogiques. Quant aux universités qui se passent de leurs services, elles font souvent appel... à leurs enseignants.